jti CERTIFIÉ
BNA
Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Journal des entrepreneurs

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

AFRICA CEO FURUM 2025

Idrissa Naissa sacré meilleur CEO de l'année

page 3

44ÈME AG DE SHELTER AFRIQUE DEVELOPMENT BANK

L'événement tiendra ses promesses en juillet en Algérie P.4

TRANSPORT

La digitalisation des tickets de bus SOTRAL prévue pour début 2026 P.2

GHANA

Le secteur privé appelé à la rescousse pour le recouvrement des factures d'électricité P.6

Transport

La digitalisation des tickets de bus SOTRAL prévue pour début 2026

À compter de début 2026, l'achat des tickets pour accéder aux bus de la SOTRAL (Société des Transports de Lomé) se fera exclusivement par voie numérique. C'est ce qu'indique le ministère des Transports dans son récent rapport de suivi des réformes en cours dans les institutions de l'État. Cette initiative majeure s'inscrit dans le cadre des réformes visant à améliorer l'efficacité et la qualité des services de transport public au sein de la capitale togolaise.

Anissatou AFFO

Cette mesure s'inscrit dans une volonté affirmée de modernisation du transport public urbain au Togo. Elle fait suite à une phase pilote lancée à la fin de l'année 2024 sur les lignes universitaires, durant laquelle le système de paiement digital avait été testé pendant deux mois. Fort de cette expérimentation concluante, le ministère, en partenariat avec l'opérateur technologique Yas Togo,

entend généraliser le dispositif à l'ensemble du réseau de la SOTRAL.

La digitalisation des tickets pourra se faire via un code USSD, offrant ainsi une solution accessible à tous les usagers. Ce mode de paiement numérique simplifiera considérablement l'accès au transport public, réduisant ainsi les files d'attente aux points de vente traditionnels. Les usagers pourront acheter leurs tickets en quelques clics, rendant le processus plus rapide et plus fluide.

Cette initiative vient compléter le programme de renouvellement du parc de la SOTRAL, lancé en 2022, pour un coût de plus de 15 milliards FCFA. La modernisation du transport en commun est un enjeu majeur pour les autorités togolaises, qui s'efforcent d'améliorer les conditions de vie des citadins et de faciliter leurs déplacements quotidiens dans la métropole en pleine expansion.

Avec la promesse d'une digitalisation complète de l'achat de tickets d'ici 2026, le Togo se positionne résolument vers un transport urbain plus moderne et plus performant. Ce projet témoigne de la volonté des autorités d'améliorer le quotidien des usagers tout en s'engageant dans une dynamique de modernisation. La mise en place de ce système devrait influencer positivement la perception et l'utilisation des transports publics à Lomé, tout en offrant une nouvelle image du secteur du transport urbain au Togo.

Rappelons que, fondée en septembre 2008, la SOTRAL a débuté ses activités avec une ligne expérimentale reliant BIA à Adidogomé. Depuis lors, elle est devenue le principal opérateur de transport collectif en bus à Lomé, assurant environ 500 courses par jour et transportant près de 26 000 passagers quotidiennement. La digitalisation de la billetterie devrait en principe accroître encore davantage l'efficacité de ses opérations.

Secteur maritime

6,2 milliards FCFA mobilisés via le Guichet unique des recettes fiscales en une année

Le Togo, acteur clé du secteur maritime en Afrique de l'Ouest, a récemment franchi une étape importante dans la gestion de ses ressources maritimes. En effet, le Guichet Unique des Redevances et Recettes Non Fiscales (GRM) a réussi à mobiliser 6,2 milliards FCFA au terme de sa première année d'opération (octobre 2023 à novembre 2024). Cette réalisation remarquable a été mise en lumière par le Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers dans un rapport publié récemment.

Anissatou AFFO

La collecte de ces recettes a été facilitée par la dématérialisation de plusieurs procédures administratives cruciales dans le secteur maritime. Parmi celles-ci figurent les demandes d'abri sécuritaire pour navires, les opérations de transbordement en mer, ainsi que les demandes de sorties de navires après transbordement. Des services tels que la garde armée à bord et l'escorte armée ont également été intégrés dans ce processus dématérialisé. L'attribution de

licences de pêche, d'attestations de faisabilité technique pour des projets aquacoles et d'autorisations pour la pose de câbles sous-marins a constitué d'autres leviers de cette mobilisation financière.

Au-delà de la collecte financière, cet outil a surtout permis de centraliser et tracer l'ensemble des opérations maritimes réalisées en rade. Sur la période couverte, 510,8 millions de barils d'hydrocarbures ont ainsi été transbordés dans les eaux togolaises, confirmant l'importance stratégique de la plateforme logistique du pays dans la sous-région.

Instauré dans le cadre des réformes engagées par l'exécutif togolais, le GRM illustre les efforts du gouvernement pour améliorer la compétitivité du secteur logistique. Cette initiative s'inscrit dans un projet plus large de modernisation du port togolais et de digitalisation des procédures administratives. À l'image du Guichet unique pour le commerce extérieur (Seguce), opérationnel depuis 2014, le GRM poursuit trois objectifs principaux : offrir aux opérateurs un point de paiement unique et dématérialisé, garantir l'effectivité de la collecte des redevances et amendes, et faciliter le suivi de la performance portuaire.

L'opérationnalisation du Guichet Unique des Redevances et Recettes Non Fiscales ouvre la voie à une nouvelle ère pour le secteur maritime togolais. Avec une collecte record de 6,2 milliards FCFA, le Togo montre son désir de se positionner comme un leader dans le domaine maritime en Afrique de l'Ouest. Cette initiative, alliant innovation et rigueur administrative, pourrait bien positionner le pays sur la voie d'un développement durable et compétitif, tout en améliorant la transparence et l'efficacité de ses opérations maritimes. Le défi reste cependant d'assurer la pérennité de ces recettes et d'élargir leur portée pour bénéficier pleinement du potentiel maritime du pays.

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC
Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecofinances.Infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoetfinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef
Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs
Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale
00228 97 25 84 84

Graphiste
Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie
ECO & FINANCES
Tirage: 3000

AFRICA CEO FURUM 2025

Idrissa Naissa sacré meilleur CEO de l'année

Le Président-Directeur général du Groupe Coris, Idrissa Nassa, a été honoré meilleur CEO de l'année, lors de l'Africa CEO Forum qui s'est tenu le 12 mai dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire. C'était en présence d'une assemblée prestigieuse de décideurs, investisseurs et dirigeants venus africains.

Bernard AFAWOUBO

L'homme d'affaires et banquier originaire du Burkina Faso, Idrissa Naissa, a, à l'issue de la réception de cette distinction des mains du jury, exprimé sa gratitude en soulignant l'importance de cette reconnaissance non seulement pour lui-même mais aussi pour toute l'équipe qu'il dirige.

« Cette distinction est un véritable honneur pour un dirigeant qui a su mener son entreprise vers le succès dans un environnement économique souvent précaire. Je dédie ce prix aux équipes du Groupe Coris, à nos partenaires et à tous ceux qui croient en une Afrique capable de créer des champions économiques. Chaque jour, des millions d'entrepreneurs à travers le continent se battent pour transformer des rêves en réalité, et ce prix est une preuve que nos efforts collectifs portent des fruits. Au-delà de cet honneur personnel, je perçois ce prix comme un symbole de l'évolution dynamique et résiliente du secteur privé en Afrique, qui continue de prospérer malgré les défis globaux. Nous avons le pouvoir de révolutionner le paysage économique de notre continent, et cette reconnaissance me motive davantage à poursuivre cette vision » a-t-il déclaré.

Le Président-Directeur général du Groupe Coris, Idrissa Nassa, a souligné que cette reconnaissance représente une incitation à notre engagement collectif pour une finance dédiée au développement. Lors de son discours, il a évoqué des histoires inspirantes d'entrepreneurs africains qui ont surmonté des obstacles énormes pour réussir, créant ainsi une dynamique de croissance et d'innovation. Parmi eux, il a mentionné des start-ups innovantes qui ont tiré profit des ressources numériques pour infiltrer des marchés inexplorés, tout en contribuant à l'inclusion financière. Il a également exprimé sa gratitude envers l'équipe organisatrice de l'Africa CEO Forum pour leur travail sur cet événement monumental, qui a rassemblé près de 3 000 décideurs, y compris des Chefs d'État, autour de sujets cruciaux concernant l'indépendance économique du continent.

« Rayonnons l'Afrique, une terre d'opportunités, » a-t-il conclu.

Par ailleurs, il a incité chacun à croire au potentiel inexploité du continent et à travailler de concert pour bâtir un avenir meilleur pour tous. Il a appelé à une collaboration renforcée entre les secteurs public et privé, soutenant que l'innovation et le partenariat pourraient catalyser les changements nécessaires pour faire face aux défis futurs, notamment les impacts du changement climatique et les inégalités croissantes.

Sa passion pour l'entrepreneuriat commence en 1985 dans le secteur de l'industrie et du négoce international. Dans la sous-région, en 1990, il faisait partie des plus gros négociants de produits de grande consommation.

Les années 2000 et 2001 sont des années charnières pour lui. Il commence à diversifier son business en investissant dans différents secteurs dont l'immobilier et l'hôtellerie ; deux secteurs intimement liés.

Idrissa Nassa investit dans le secteur de l'industrie graphique et enfin dans une institution financière en pleine crise institutionnelle la Financière du Burkina (FIB). 5 ans après, il réussit le pari de relever cette institution en la plaçant en pôle position des institutions financières au Burkina Faso.

A la recherche d'innovation, de performance et fort d'une vision exceptionnelle, il se dirige vers le milieu bancaire et entame en 2007 la transformation de la FIB qui deviendra en 2008 « Coris bank International » avec le lancement des activités.

En 3 ans, il positionne Coris Bank International à la deuxième place des institutions bancaires malgré la présence de concurrents parmi les banques internationales implantées depuis près de 30 ans sur le sol burkinabé.

En 2010, il commence à bâtir le groupe Coris en développant l'intermédiation boursière et l'Assurance.

Au fil du temps, le chiffre d'affaires de la société augmente et lui permet de mettre en place une stratégie de déploiement dans la sous-région par la création de filiales bancaires et financières.

Coris Bank International est aujourd'hui la première banque au Burkina Faso sur quinze avec des filiales en Côte d'Ivoire, au Mali, Togo, Sénégal, Benin et Niger et près de 1000 employés qui nourrit de fortes ambitions panafricaines. En août 2020, Coris Bank International a été sacrée meilleure banque régionale de l'Afrique de l'Ouest lors des Trophées African Banker Awards.

Ce champion de la finance possède aussi la casquette de vice-président du conseil du patronat burkinabé, et cumule plusieurs distinctions dont celles de Chevalier de l'Ordre du Mérite avec agrafe économique en 2004, Chevalier de l'Ordre National en 2005 puis Officier de l'Ordre National en décembre 2010 et Commandeur de l'Ordre National en décembre 2015. En décembre 2020, il est sacré meilleur CEO de l'année lors des Financial Afrik Awards.

44ème AG de Shelter Afrique Development Bank

L'événement tiendra ses promesses en juillet en Algérie

L'Algérie accueillera la 44ème Assemblée générale annuelle (AGA) et le Symposium sur le logement de Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) en juillet 2025, a révélé la Banque.

Yves TCHANOUVI

L'événement de haut niveau, qui se tiendra à Alger du 15 au 17 juillet 2025 à l'hôtel El Aurassi à Alger, rassemblera les principales parties prenantes, les décideurs politiques, les investisseurs et les leaders du financement du développement pour discuter des stratégies visant à promouvoir le logement abordable et le développement urbain durable à travers l'Afrique.

L'AGA, qui se déroulera sous le thème : « La viabilité financière du secteur du logement dans un contexte de turbulences mondiales : Opportunités et défis », réunira les ministres du logement et des finances des États membres, les actionnaires, les banques centrales, les maires, les promoteurs privés, les investisseurs et les partenaires de financement du développement afin d'explorer les moyens de transformer les promesses de l'Afrique urbaine en progrès tangibles et inclusifs.

La réunion sera l'occasion d'examiner les performances de la ShafDB, d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de ses initiatives stratégiques et de formuler des politiques qui façonneront le rôle de l'institution dans la résolution des problèmes de logement et d'infrastructure de l'Afrique.

S'exprimant sur la prochaine AGA, le directeur général de Shelter Afrique Development Bank, Thierno Habib Hann, a fait part de son enthousiasme quant au choix de l'Algérie comme pays hôte.

« Nous remercions nos pays membres pour leur engagement continu en faveur d'un prix abordable. Nous apprécions nos pays membres pour leur engagement continu en faveur du logement abordable et du développement urbain en Afrique. et au développement urbain dans toute l'Afrique. Le rôle de l'Algérie dans l'accueil de l'Assemblée générale Assemblée Générale Extraordinaire en 2023 - où Shelter Afrique a été transformée en en Banque de développement, et maintenant la 44ème AGA à Alger, reflète l'élan collectif et la vision partagée de nos membres. l'élan collectif et la vision partagée de nos membres. Nous nous réjouissons de de collaborer avec tous nos partenaires et parties prenantes pour faire avancer des et de stimuler une croissance économique inclusive à travers le continent », a déclaré M. Hann.

L'ordre du jour de l'AGA comprendra des discussions sur la mobilisation des capitaux, les mécanismes de financement innovants et les partenariats public-privé afin d'accélérer la fourniture de logements.

En outre, la réunion comprendra des tables rondes ministérielles et des dialogues politiques de haut niveau ; des sessions plénières pour explorer la résilience urbaine, des solutions locales aux défis du logement ; des forums techniques, des expositions et des vitrines d'investissement, et des sessions de réseautage visant à favoriser la collaboration entre les parties prenantes de l'industrie.

« Alors que l'Afrique continue de faire face à une demande croissante de logements abordables, Shelter Afrique Development Bank s'engage à promouvoir des solutions qui renforcent la résilience urbaine, l'autonomisation économique et la croissance inclusive. La 44ème AGA à Alger devrait déboucher sur des résolutions cruciales qui guideront l'orientation stratégique de l'institution dans les années à venir », M. Hann a déclaré.

Créée en 1981 à Lusaka, en Zambie, Shelter Afrique Development Bank (ShafDB) est une banque multilatérale de développement (BMD) panafricaine qui se consacre à la promotion et au financement de logements écologiques durables, au développement urbain et aux infrastructures connexes. Elle fonctionne grâce à un actionnariat composé de 44 gouvernements africains et de deux actionnaires institutionnels : la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance (Africa-Re).

L'institution est impliquée dans le financement du logement et des infrastructures connexes tout au long de la chaîne de valeur, tant du côté de la demande que de l'offre, par le biais de ses quatre (4) lignes d'affaires : Le Groupe des institutions financières (FIG), le Groupe de financement de projets (PFG), le Groupe des partenariats souverains et publics-privés (PPP) et le Groupe de gestion des fonds (FMG).

Protection des bois tropicaux

Le Togo réaffirme son engagement

Les experts de plusieurs pays prennent part depuis le mardi 13 mai 2025, à une rencontre régionale consacrée à la formation sur les avis de commerce non préjudiciables (NDF) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) dans la capitale togolaise.

Patience SALLAH

Organisés en collaboration avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), les travaux de cette formation qui s'étend jusqu'au 16 mai prochain permettront aux participants d'approfondir leurs connaissances sur l'élaboration des avis de commerce non préjudiciables (NDF), indispensables à la régulation du commerce international des espèces de bois.

Il sera également question pour eux de partager des expériences et d'examiner les mécanismes qui favorisent la conciliation entre le commerce international du bois et la préservation durable des forêts tropicales.

Le ministre en charge de l'environnement, Katari Foli-Bazi, de réaffirmer l'engagement du Togo en faveur de la protection des bois tropicaux et de la gestion durable des ressources forestières.

« La protection de nos forêts et de la biodiversité est une priorité pour notre pays, car elle conditionne l'équilibre de nos écosystèmes et le bien-être des générations futures » a-t-il indiqué.

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

lundi 12 mai 2025 — N° 89

BRVM COMPOSITE	295,60
Variation Jour	0,20 %
Variation annuelle	7,09 %

BRVM 30	148,56
Variation Jour	0,29 %
Variation annuelle	7,08 %

BRVM PRESTIGE	121,71
Variation Jour	0,25 %
Variation annuelle	5,98 %

Evolution des indices

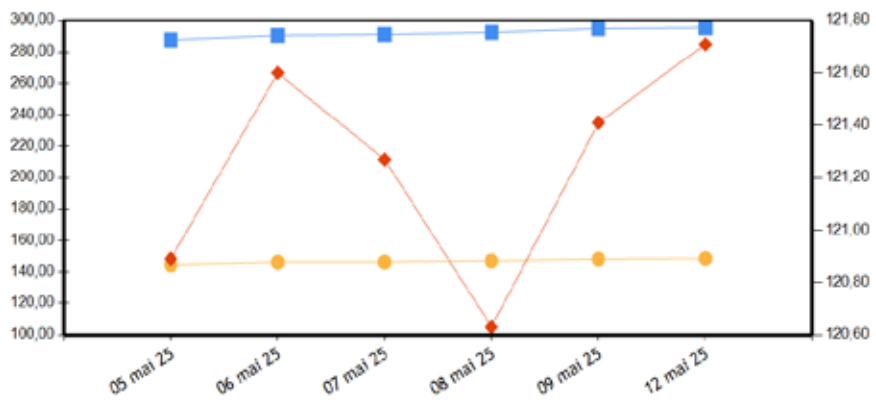

Volumes et valeurs transigés

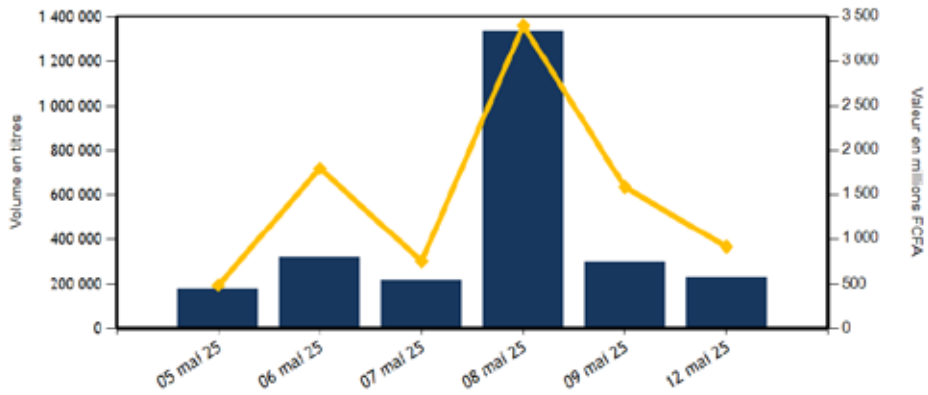

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 399 085 018 702	0,20 %
Volume échangé (Actions & Droits)	228 577	-20,82 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	913 964 231	-39,77 %
Nombre de titres transigés	44	-4,35 %
Nombre de titres en hausse	26	0,00 %
Nombre de titres en baisse	10	-23,08 %
Nombre de titres inchangés	8	14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 596 287 881 683	-0,01 %
Volume échangé	2	-99,97 %
Valeur transigée (FCFA)	8 478	-99,99 %
Nombre de titres transigés	1	-75,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 075	7,50 %	0,94 %
SITAB CI (STBC)	11 800	7,47 %	61,64 %
UNIWAX CI (UNXC)	660	7,32 %	60,98 %
FILTISAC CI (FTSC)	3 975	6,85 %	114,86 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	3 365	4,18 %	10,87 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 560	-3,70 %	-18,75 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 320	-2,93 %	-7,20 %
BIIC BN (BICB)	5 450	-2,59 %	
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 595	-2,09 %	-2,93 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 690	-2,09 %	31,93 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	121,71	0,25 %	5,98 %	32 208	392 124 410	9,31
BRVM-PRINCIPAL	38	161,40	0,16 %	16,86 %	196 369	521 839 821	12,72

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	153,81	2,25 %	31,06 %	57 729	275 024 715	23,34
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	761,51	0,17 %	-0,32 %	12 014	219 253 135	10,51
BRVM - FINANCES	16	114,33	-0,35 %	12,36 %	90 860	284 649 216	7,29
BRVM - TRANSPORT	2	350,06	0,69 %	6,54 %	5 177	7 310 600	4,43
BRVM - AGRICULTURE	5	273,07	2,21 %	38,56 %	28 987	73 391 610	9,03
BRVM - DISTRIBUTION	7	332,76	-0,63 %	-0,75 %	28 649	35 772 805	29,99
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	666,73	0,26 %	2,66 %	5 161	18 562 150	22,79

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	99,53	0,17 %	-0,47 %	8 815	208 529 695	10,42
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	100,56	0,31 %	0,56 %	33 199	40 466 990	42,32
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	112,36	-0,35 %	12,36 %	90 860	284 649 216	7,29
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	134,91	2,04 %	34,91 %	45 456	246 363 085	20,11
BRVM - INDUSTRIELS	7	128,55	2,66 %	28,55 %	32 638	87 932 670	10,14
BRVM - ENERGIE	4	98,88	-0,39 %	-1,12 %	14 410	35 299 135	12,99
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	103,91	-0,11 %	3,91 %	3 199	10 723 440	8,75

Ghana

Le secteur privé appelé à la rescousse pour le recouvrement des factures d'électricité

(Agence Ecofin) - Sous pression pour honorer une dette de 2,5 milliards de dollars envers les producteurs d'électricité, le Ghana teste une nouvelle approche : confier le recouvrement des factures au secteur privé. Une réforme que le président John Mahama souhaite accélérer d'ici fin 2025.

Alors que les dettes énergétiques menacent l'équilibre du secteur électrique ghanéen, le président John Dramani Mahama a annoncé, mardi 13 mai, vouloir impliquer le secteur privé dans le processus de facturation de l'électricité. Le dirigeant veut ainsi améliorer la collecte des recettes et réduire les pertes chroniques de la compagnie publique de distribution d'électricité (ECG), qui ne recouvre que 62 % de l'électricité qu'elle achète auprès des producteurs indépendants.

« Je suis certain que d'ici

l'année prochaine, nos partenaires seront satisfaits, car nous aurons traité de manière appropriée le problème du surendettement », a déclaré M. Mahama lors de l'Africa CEO Forum en Côte d'Ivoire.

La mesure s'inscrit dans un effort plus large pour apurer une dette énergétique estimée à 2,5 milliards de dollars envers les producteurs indépendants et les fournisseurs de gaz, dont 1,6 milliard fait déjà l'objet d'une tentative de restructuration depuis 2024. À terme, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour identifier un ou plusieurs partenaires privés chargés du recouvrement.

Le gouvernement précise qu'une participation locale sera exigée.

Les autorités justifient cette décision par l'inefficacité du distributeur public qui enregistre des pertes de l'ordre de 40 %, dues aux défauts de paiements ou aux fuites commerciales.

Cette initiative intervient dans un contexte de tensions persistantes avec les producteurs privés qui assurent 60 % de la demande de pointe du pays. L'année dernière, plusieurs d'entre eux avaient menacé de quitter les négociations sur la dette, accusant le gouvernement de ne pas tenir ses engagements malgré les concessions déjà faites (réduction des tarifs ou acceptation de décotes).

Le fournisseur turc Karpowership, qui alimente le réseau ghanéen à hauteur de 450 MW, a entre autres brandi la menace d'un arrêt de ses opérations si la dette de plus de 370 millions de dollars qu'il réclame à ECG n'était pas réglée. Lors d'une rencontre avec le ministre de l'Énergie en février, ses responsables ont exprimé leur incapacité à maintenir le service sans paiements urgents. L'entreprise avait reçu un paiement partiel fin 2024, mais reste exposée à des risques financiers critiques.

En confiant partiellement le recouvrement au secteur privé, le gouvernement cherche une solution pragmatique pour sécuriser les revenus et relancer la chaîne de paiement. Mais rien ne garantit à ce stade que cette mesure suffira à restaurer la confiance des producteurs et à stabiliser durablement les finances du secteur. Pour l'heure, la réussite de cette initiative dépendra de son exécution, de la volonté politique de s'attaquer aux fraudes, et de la capacité des acteurs publics et privés à collaborer dans un climat de transparence.

Gestion publique

AGL investit 4 milliards FCFA sur sa plateforme logistique de Kribi pour absorber les volumes du 2e terminal à conteneurs

(Investir au Cameroun) - Officiellement inaugurée le 8 juin 2022, la plateforme logistique de Kribi, construite par le groupe Africa Global Logistics (AGL), est actuellement en cours d'extension. Cette phase 2, dont la livraison est prévue pour fin juillet 2025, prévoit l'aménagement de 10 000 m² supplémentaires de surface pavée et la construction d'un nouvel entrepôt de 3 000 m². Le coût total de cette extension s'élève à environ 3 milliards de FCFA.

Ces informations ont été rendues publiques le 8 mai 2025 à Kribi par Thibaut Lamé, directeur général d'AGL Cameroun. Il s'exprimait lors de la cérémonie de mise en service officielle de 10 nouveaux camions porte-conteneurs acquis pour la plateforme, baptisée Kribi Logistics Hub. Investissement d'environ un milliard de FCFA cette fois-ci - soit 4 milliards au total avec l'extension de la plateforme - ces engins permettent de répondre à l'accroissement des besoins logistiques en lien avec la mise en exploitation du 2e terminal à conteneurs

du port en eau profonde de Kribi, apprend-on.

L'extension en cours du Kribi Logistics Hub s'inscrit dans cette même logique d'accroissement des activités au port de Kribi, grâce au 2e terminal à conteneurs opéré par Kribi Conteneurs Terminal (KCT), dont le groupe AGL est l'un des actionnaires de référence. En effet, selon les autorités portuaires, avec la mise en service du 2e terminal à conteneurs, la plateforme portuaire de Kribi verra sa capacité de traitement des conteneurs tripler, passant de 300 000 conteneurs EVP (équivalent 20 pieds) à environ un million d'EVP chaque année.

Selon le DG d'AGL Cameroun, les 10 000 m2 de yard pavé en cours d'aménagement sur le Kribi Logistics Hub - en plus de 7700 m2 de la première phase - permettront d'absorber les volumes supplémentaires. Pour répondre à la montée en puissance progressive du port de Kribi, l'aménagement d'une superficie similaire est d'ailleurs annoncée pour l'année 2026 - portant ainsi à 2,7 hectares le parc à conteneurs - dans le cadre de la 3e phase de construction de la plateforme logistique de Kribi.

Cette dernière phase, apprend-on officiellement, intègre également la construction de nouveaux entrepôts sur 9000 m2, en plus des 3000 m2 actuellement en cours de construction et des 6000 m2 de la première phase. A en croire Thibaut Lamé, ces nouveaux espaces de stockage permettront à AGL de traiter sur sa plateforme logistique de nouveaux produits tels que le caoutchouc et le bois débité, en plus du coton et du cacao usiné avec lesquels le Kribi Logistics Hub a inauguré ses activités.

2ème phase du RNA 5

35 agents recenseurs en formation sur des modules complémentaires

Dapaong, 13 mai (ATOP) – Le ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du Développement rural organise, du 12 au 17 mai à Dapaong, un atelier de formation sur les modules complémentaires au profit de 35 agents recenseurs de la deuxième phase du 5ème Recensement national de l'agriculture (RNA 5) pour le compte de la préfecture de Tône.

La formation s'inscrit dans le cadre des opérations de collecte de données des modules complémentaires. L'activité est financée par la Banque mondiale (BM) et le Fonds des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à travers le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

Cette 2ème phase concerne essentiellement la formation des agents recenseurs, la collecte, le traitement et l'analyse des données sur les cultures végétales et pratiques agricoles, l'arboriculture fruitière et l'élevage.

Les variables qui seront suivis sont, entre autres, les caractéristiques socio-démographiques ; les champs ; les parcelles et leurs gestions ; les cultures ; les rendements et les productions. Il y a aussi la main d'œuvre et les intrants, le crédit et le financement, l'élevage domestique, les troupeaux bovins, les machines et les équipements. Ces modules complémentaires seront réalisés sur un échantillon d'environ 14.000 ménages représentatifs au niveau de la préfecture de Tône.

L'objectif de la formation à la fois théorique et pratique est d'outiller les agents recenseurs pour leur permettre de collecter les données statistiques fiables sur toutes les cultures. Il s'agit aussi de les préparer aux techniques et outils nécessaires pour recueillir des données précises et détaillées auprès des ménages agriculteurs.

Au cours de cette formation, les participants vont se familiariser aux notions de recensement à travers des modules. Ces modules porteront notamment sur les concepts et la définition du module complémentaire ; la présentation des questions/concepts du module complémentaire. D'autres modules au programme sont, entre autres, la présentation de l'application SUSO et le parrainage des tablettes ; la pose de carré de densité et de rendements ainsi que l'utilisation des cartes intercensitaires pour la collecte des données.

Le directeur régional de l'Institut du conseil et d'appui technique (ICAT) de la région des Savanes, Lamboni Komi a insisté sur l'importance que revêt ce recensement pour le pays, ce qui nécessite, selon lui, le sérieux et le plein engagement de tous les participants. « Je vous exhorte à donner le meilleur de vous-mêmes comme vous l'avez démontré lors de la première phase », a conseillé M. Lamboni.

Pour l'ingénieur informaticien à la direction de la planification des statistiques et du suivi évaluation, Hainda Abalo-Sossoh, les agents recenseurs auront pour tâche de collecter des données approfondies auprès d'un échantillon issu de la base de sondage des ménages agricoles identifiés lors du pré-dénombrement. Ils vont procéder à la vérification de l'exactitude des informations déclarées par les producteurs lors du pré-dénombrement par des mesures objectives.

La même formation se déroule simultanément dans les autres préfectures de la région des Savanes.

FTF Togo Connect

Ouverture de la session de formation des administrateurs de clubs de D3 à Lomé

La série de formation initiée à l'endroit des administrateurs de la plateforme FTF Togo Connect pour les clubs de troisième division a débuté ce mardi 13 mai au siège de la Fédération togolaise de football.

Représentant le Secrétaire général de la FTF, c'est le Directeur des Compétitions, Pafio Dobou qui a ouvert cet atelier qui doit amener les administrateurs des clubs de D3 à prendre possession de la plateforme FTF Connect pour mieux enregistrer leurs membres. Il a par ailleurs invité les participants à l'ouverture d'esprit pour une formation enrichissante.

Cette session de formation qui se tient sur deux jours doit permettre aux administrateurs de clubs de découvrir les dispositions à prendre pour l'inscription des joueurs, membres de staff et dirigeants dans le système FTF Connect. Il sera également question de revisiter la gestion des feuilles de matchs, l'utilisation du TMS (Transfer Matching System) ou encore les outils pour le renouvellement des joueurs et autres acteurs concernés dans le Connect. Il est également prévu une session sur les règlements de compétitions spécifiques au championnat de troisième division que la FTF s'apprête à lancer le 24 mai prochain. Ces différents thèmes seront notamment développés par Henri Djagba et Pafio Dobou, respectivement Manager FTF Togo Connect et Chef du Département des Compétitions de la FTF, avec l'appui de leurs assistants.

Après cette session à Lomé, une rencontre similaire est prévue pour les clubs de la partie septentrionale du Togo, les 15 et 16 mai à Sokodé.

7 groupes pour deux places en deuxième division

50 clubs sont sur la ligne de départ pour le coup d'envoi du championnat national de troisième division 2024-2025. Les formations sont réparties en 7 groupes selon la situation géographique du pays. La FTF a dévoilé le format de la compétition avec un championnat en deux phases: une première phase régulière, puis des play-offs qui se disputeront en poules pour aboutir à des demi-finales. A la fin, il ne restera que deux clubs pour l'accession en deuxième division la saison prochaine.

Ftf.tg

● PUB

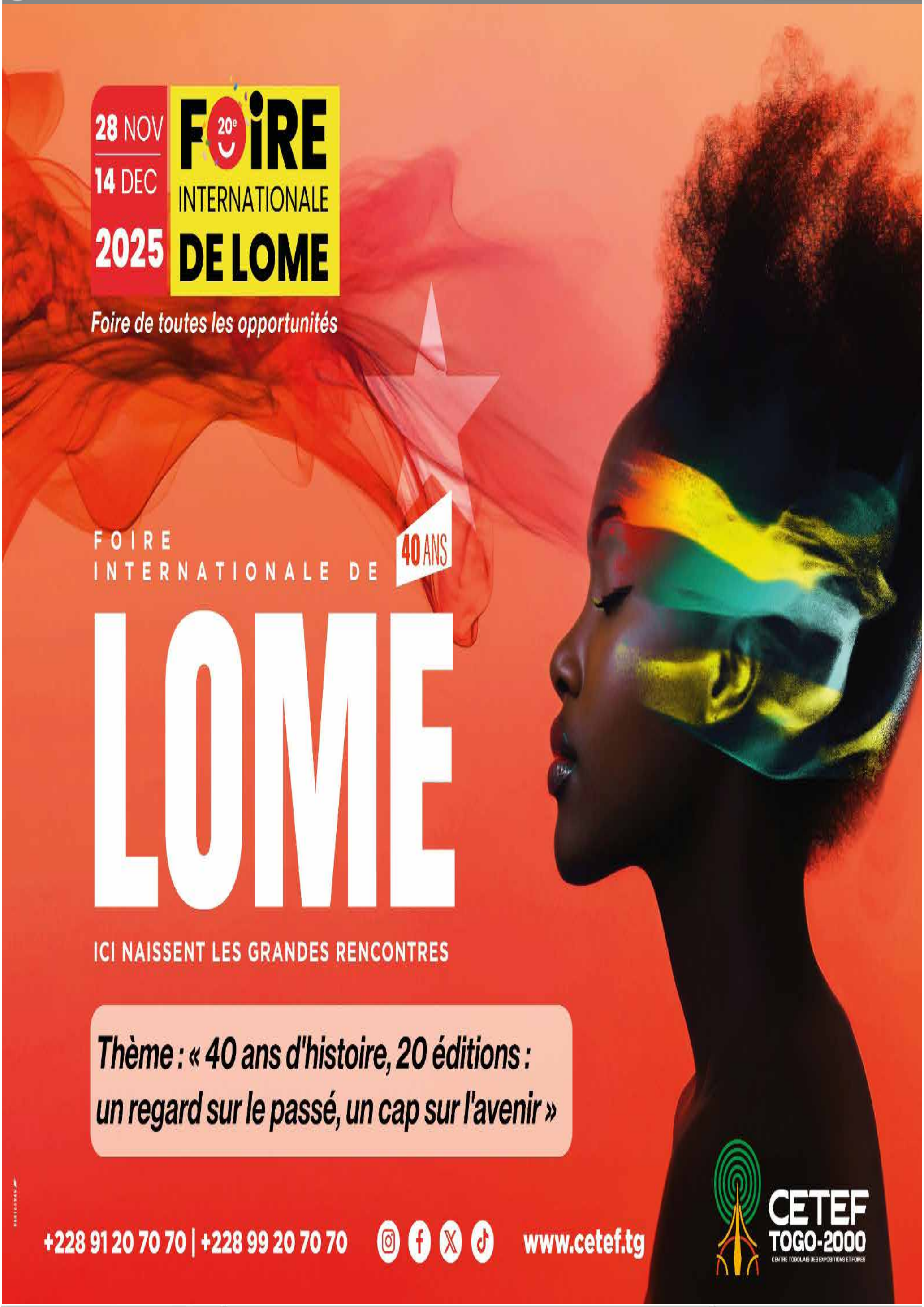
28 NOV
14 DEC
2025
20e
FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME
Foire de toutes les opportunités
FOIRE
INTERNATIONALE DE
40 ANS
LOME
ICI NAISSENT LES GRANDES RENCONTRES
Thème : « 40 ans d'histoire, 20 éditions :
un regard sur le passé, un cap sur l'avenir »
+228 91 20 70 70 | +228 99 20 70 70
www.cetef.tg
CETEF
TOGO-2000
CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES